

Subventions 2015 aux Associations :

Le Conseil Municipal vote les subventions annuelles et habituelles allouées aux différentes associations, comme suit :

<i>Articles</i>	<i>Libellés</i>	<i>Sommes 2015 en Euros</i>	<i>Vote</i>
657362	CCAS	4500	à l'unanimité
6574801	Croix Rouge	50	"
6574802	Coopérative Scolaire	475	"
6574805	Sclérosés en Plaques	50	"
6574807	Lutte contre le cancer	110	"
6574811	Club des Toujours Jeunes	300	"
6574813	Petan' Club de Pure	300	"
6574819	Association des Myopathes	50	"
6574813	CLIPP	300	"
6574822	Foyer Socio-Educatif La Croisette	280	"
6574824	Prévention Routière	50	"
6574825	Amicale des Donneurs de Sang	50	"
6574817	Association des Paralysés de France	50	"
6574820	Subventions Diverses (ADECMR, RASED, Jeunesse, etc...)	1000	"
	Association de Pêche « La Frontalière »	150	"
	Circuit des Cantons	50	"
	TOTAL	7765€	"

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, décide de fixer le prix des cases columbarium à 500 € la case pour 50 ans.

Vente du Camion de Pompier :

Suite à la proposition du SDIS de Lyon, concernant l'achat du Camion de pompier de la commune pour la somme de 5 500 €, le Conseil Municipal accepte cette proposition.

Les habitations situées « Rue des Grands Mez » seront numérotées à partir du N°1 à 9 ainsi que « l'Ouvroir » qui portera le N°15 Route de Méssempré.

La salle MTL (sauf frais EDF et casse vaisselle) sera mise à disposition gratuitement deux fois par an aux Associations Communales et pourront en outre disposer de cette salle toujours gratuitement pour leur assemblée générale